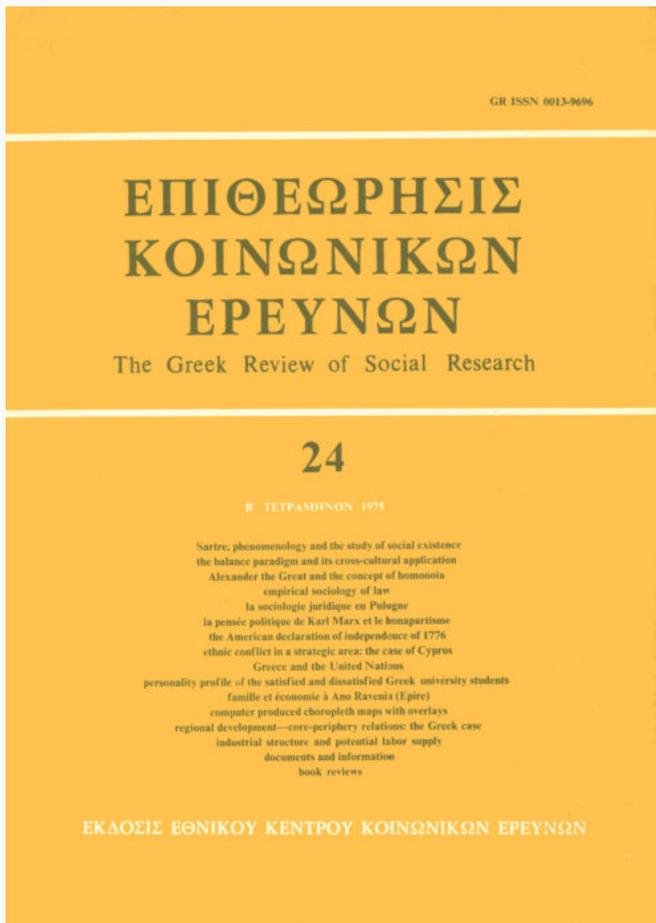


The Greek Review of Social Research

Vol 24 (1975)

24 B'



La pensée politique de Karl Marx et le bonapartisme

Auguste Bayonas

doi: [10.12681/grsr.430](https://doi.org/10.12681/grsr.430)

Copyright © 1975, Auguste Bayonas



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc/4.0/).

To cite this article:

Bayonas, A. (1975). La pensée politique de Karl Marx et le bonapartisme. *The Greek Review of Social Research*, 24, 244–255. <https://doi.org/10.12681/grsr.430>

la pensée politique de Karl Marx et le bonapartisme

par

Auguste Bayonas

*Professeur de l'Histoire de la Philosophie
à l'Université de Salonique*

L'objet de cette étude est d'analyser la conception que Marx se fait du phénomène bonapartiste, telle qu'elle se dégage de son opuscul *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*. Afin de rendre cette conception intelligible, il convient de rappeler les grandes lignes de la théorie de Marx sur l'état, comme il l'esquisse dans les textes publiés de 1843, date de la publication de *l'Introduction à la Critique de la Philosophie du Droit de Hegel* à 1852, date de la publication du *18 Brumaire de Louis Bonaparte*.

Dans de nombreux textes de cette période Marx se préoccupe de la méthode qui conviendrait à l'explication de la formation et des traits caractéristiques de l'état. L'état doit être étudié concrètement. On ne doit pas prétendre séparer son essence de ses diverses manifestations historiques et de la structure sociale dont il règle les rapports. En termes hégéliens cette exigence pourrait être formulée ainsi. Il ne faudrait pas séparer l'état de la « société civile » et le considérer comme une entité transcendente.

L'exigence, formulée vigoureusement par Marx, d'une analyse concrète de l'état, se fonde sur une conception hégélienne du concret. Le concret est ce dont on peut définir les rapports avec l'ensemble de la situation historique et sociale dans laquelle il s'intègre et dont il est l'expression. Un phénomène concret se définit par l'analyse qui permet d'en dégager les traits spécifiques. Il se définit également par la synthèse. Le but de la synthèse est d'en définir les rapports avec la totalité sociale et avec le processus historique, qui en éclairent la fonction et la formation. Le phénomène concret ne doit pas être confondu, comme cela arrive fréquemment, avec le fait sensible, considéré isolément.¹

Cette exigence de méthode conduit à un certain nombre de conséquences. Il faudrait considérer l'état indépendamment de toutes présuppositions métaphysiques, qui l'expliqueraient comme une émanation d'une essence éternelle. Il faudrait également l'étudier sans parti pris idéologique puisque l'idéologie, d'après les textes de Marx de cette période, est une expression d'une conscience mystifiée ou d'une fausse conscience, qui traduit une vision renversée de la société, de l'homme et parfois du monde naturel. La théorie de l'état devrait s'inspirer du principe baconien, selon lequel les phénomènes naturels doivent être interprétés indépendamment de tout postulat théologique.²

L'explication « scientifique », c'est-à-dire dépourvue de partis pris idéologiques, de l'état doit être conduite selon une méthode historique, qui dégagerait

1. A. Schaff, *Structuralisme et Marxisme*, Paris, 1974, p. 141.

2. Article dans la *Kölnische Zeitung*, no. 179, Karl Marx, Frederik Engels, *Collected Works*, Moscow, 1974, 1, p. 200-201.

l'évolution dont il est l'aboutissement. Cette méthode devrait être complétée par une méthode sociologique. Celle-ci permettrait de définir l'état en fonction des rapports de classe, qu'il règle au profit de la classe dirigeante. Dans un texte de jeunesse¹ Marx oppose cette méthode, qui permet d'expliquer les divers aspects du développement et du rôle de l'état, au dogmatisme mathématique. D'une manière, qui présente des analogies avec la critique de «l'entendement abstrait» chez Hegel, sinon Jacobi, il reproche au «dogmatisme mathématique» d'aboutir à des abstractions. Ce reproche n'implique évidemment pas le refus de toute analyse mathématique. Selon Marx la méthode mathématique n'est pas scientifique uniquement en ce qui concerne l'explication d'un phénomène historique et social comme l'état. Cette méthode ne rend compte ni de l'évolution de l'état, ni de ses rapports avec la phase de l'histoire sociale, qui en éclaire les traits spécifiques. La méthode mathématique n'est pas scientifique parce qu'elle ne rend pas compte des traits spécifiques de l'état esclavagiste, féodal ou bourgeois. Elle ne rend pas compte, non plus, des relations entre l'état, d'une part, les instruments, rapports de production ainsi que la lutte de classes, de l'autre.

Marx insiste sur la nécessité de la méthode historique en vue de l'élaboration d'une théorie de l'état. Il n'admet pas pour autant que l'état puisse être exclusivement établi sur la tradition historique, telle qu'elle était conçue par von Savigny, von Hugo et les autres représentants de l'école historique du droit.² La théorie de l'état ne saurait être adéquatement fondée sur une accumulation de faits historiques à l'état brut. L'état notamment l'état centralisé, car la centralisation est d'après Marx et Engels, quelles que soient leurs réserves à son égard, le principe de l'état doit être fondé sur les «lois générales de la raison» et non sur le «cours de l'histoire».³ Cette opposition n'implique pas l'expression d'un «anahistoricisme» chez Marx. Elle signifie que la considération du «cours de l'histoire» est sans utilité pour la théorie de l'état, si celle-ci a uniquement recours à des faits historiques sans lien intelligible. Les «lois de la raison» sont aussi celles du développement historique. Ainsi la théorie de l'état ne peut être fondée que sur l'hypothèse selon laquelle le cours de l'histoire constitue un développement et non une simple évolution. Ses formes les plus générales sont intelligibles.

Ces considérations de méthode permettent d'éta-

blir que l'état ne constitue pas une entité métaphysique, exprimant les exigences de l'idée ou de la raison, comme Hegel l'affirmait, du moins d'après Marx. La conception hégélienne de l'état traduit, selon Marx, une forme d'aliénation qui prolonge l'aliénation religieuse. De même que l'homme transposait en Dieu son essence et ses aspirations les plus intimes, il adopte la même attitude à l'égard de l'état, notamment sous son aspect bureaucratique. Le fonctionnaire représente pour l'homme politiquement aliéné ce que lui même voudrait être.⁴

Les grandes lignes de ce qu'il est convenu d'appeler le matérialisme historique sont esquissées dans des textes contemporains ou précédant de peu le 18 Brumaire, notamment dans les *Luttes de classes en France*. Les révolutions qui marquent la fin d'une période historique et le début d'une autre sont inévitables lorsque les instruments et en général les forces productives d'une part, les rapports de production d'autre part, entrent en conflit les uns avec les autres.⁵ Ce conflit engendre la lutte des classes dont la fonction est de le réduire. L'état règle la lutte des classes au profit de la classe dominante.

L'histoire des instruments et des rapports de production, c'est-à-dire des diverses institutions, comme la propriété, qui règlent la division du travail productif, fait partie de l'histoire sociale. A l'histoire sociale appartiennent également les conflits de classe rendus inévitables par la disparité ou le déséquilibre entre les instruments de production, p. ex. le machinisme, et les rapports de production, p. ex. la survivance de la petite propriété ou la corporation féodale. Les conflits politiques, dont l'objet est la conquête du pouvoir politique, se réduisent à des conflits de classe.⁶ Les uns et les autres font partie de l'histoire sociale. L'état, considéré comme l'ensemble des institutions par lesquelles s'exerce le pouvoir politique, est donc un fait social et doit être expliqué selon les catégories de l'histoire sociale.

La réduction du politique au social, qui est le but fondamental de la pensée politique de Marx, suppose qu'il récusé, sinon refute à l'avance, la thèse de la spécificité du fait politique. Comme on sait, cette thèse est mise en évidence par certaines tendances de la pensée occidentale contemporaine, notamment par la phénoménologie et par la théorie de la circulation des élites élaborée par J. Burnham, R. Aron et d'autres sociologues. L'importance de la révolution prolétarienne, lorsqu'elle réalise son but, qui est la suppression de la domination de la

4. *Contribution à la critique de la philosophie du droit de Hegel*, *Collected Works*, 3, p. 45-48, 60-62.

5. *Les luttes de classes en France*, Paris, Editions sociales, 1948, p. 123-124.

6. Engels, *Introduction aux luttes de classes en France*, Paris, 1948, p. 21-22.

1. *Lettre à son père du 10-11-1837*, *Collected Works*, 1, p. 12.

2. *Le manifeste philosophique de l'école historique du droit*, *Collected Works*, 1, p. 209, Engels, *Centralisation et liberté*, *Collected Works*, 2, p. 356-357.

3. Engels, op. cit.

bourgeoise et à longue échéance de la société de classes, est évidente aussi au point de la théorie politique. La révolution prolétarienne, par opposition à la révolution bourgeoise, rétablit et donc rend intelligible le caractère social du «pouvoir publique», en suscitant le dépérissement de son caractère politique.

Le matérialisme historique montre que le pouvoir politique est le pouvoir organisé de l'oppression de la classe dominante sur la classe opprimée.¹ Pendant l'antiquité, l'état représente le pouvoir politique organisé des propriétaires des instruments de production, notamment des esclaves. L'état féodal est l'ensemble des institutions qui consacrent le lien de dépendance, qui soumet le serf au seigneur, l'apprenti à la corporation. L'état féodal fonctionne de manière à empêcher que le producteur soit transformé en salarié.² Il y parvient aussi bien par ses institutions que par son idéologie, tant que le machinisme n'est pas développé.

L'état bourgeois supprime la diversité des liens juridiques et sociaux de la féodalité. Il maintient par la violence et rationalise, à travers l'idéologie qu'il secrète, les rapports sociaux qui caractérisent la «société civile». Le concept de «société civile» est hégélien. Marx le transforme en celui de société bourgeoise. Dans la société civile, au fur et à mesure que le rapport de production capitaliste se développe, l'homme s'isole. Il établit des relations avec les autres, qui sont dictées par l'intérêt privé et par des besoins à la fois naturels et non conscients. Ainsi il devient l'esclave du travail en vue du profit. Les mobiles de ses actes se réduisent à un besoin intéressé.³

La société civile possède les traits caractéristiques de la société bourgeoise. Le producteur se transforme en salarié, le seigneur ou le maître de la corporation médiévale cède sa place au capitaliste propriétaire des nouveaux instruments de production, notamment le crédit et la machine. La force de travail du salarié se trouve transformée en marchandise. L'accumulation du capital, sous la forme du profit, par le capitaliste tend à écarter les entraves institutionnelles, juridiques ou idéologiques, qui représentent une survivance de la société féodale.⁴

La thèse générale de Marx, quelque peu sommairement énoncée dans le *Manifeste communiste*, peut être formulée ainsi. L'état bourgeois est l'administrateur des intérêts de la bourgeoisie, que Marx

tend à identifier à la classe des capitalistes,⁵ c'est-à-dire des propriétaires des instruments de production, notamment de la force de travail des prolétaires, du crédit et des machines. L'administration de l'état bourgeois s'effectue par le maintien de «lois sociales».⁶ Sans doute s'agit-il de formes de conduite collective qui servent de modèle à la conduite individuelle. Les lois sociales favorisent l'appropriation du produit du travail du salarié par le capitaliste. Les lois sociales sont établies, mises en forme et maintenues par le droit écrit, dont la fonction est à la fois répressive et idéologique.⁷ La fonction répressive du droit pourrait être formulée de la manière suivante. Le refus du prolétaire d'accepter la réification, c'est-à-dire la transformation en marchandise, de sa force de travail, s'exprime souvent par des révoltes désordonnées, surtout lorsque la conjoncture historique ne favorise pas le développement de sa conscience de classe. Le droit assimile ce refus à une conduite antisociale et le reprime en conséquence. La fonction idéologique du droit pourrait se définir ainsi. Il tend à convaincre le prolétaire, en invoquant divers «attendus», plus ou moins idéologiques, de la légitimité de sa fonction répressive. On peut également considérer le droit comme une mise en forme d'un équilibre temporaire entre les couches ou, selon le terme de Marx, les fractions rivales de la bourgeoisie, en tant que classe dominante. Cet équilibre est consacré par un compromis entre les partis politiques qui représentent ces couches ou fractions. La forme juridique de ce compromis est le plus souvent celle de la constitution.⁸

Marx insiste particulièrement sur la fonction idéologique de l'état bourgeois. Celle-ci devient effective par l'éducation. L'éducation qu'offre l'état bourgeois de la période de l'accumulation capitaliste tend à développer un caractère exclusivement utilitaire. Pour ce qui est des ouvriers, identifiés le plus souvent aux prolétaires, l'état bourgeois vise à les rendre aptes à produire la plus value que les capitalistes s'approprient.⁹ Il vise également à leur faire adopter l'idéologie qui justifie la domination des possédants.¹⁰ Ce type d'éducation pourrait se réduire à l'apprentissage technique et au catéchisme. D'autre part, les futurs capitalistes assi-

5. *Les luttes de classes en France*, p. 40, *Le manifeste communiste*, Œuvres, 1, p. 168.

6. *Introduction à la critique de l'Économie politique*, Œuvres, 1, p. 241.

7. Henri Bortoli, *La doctrine économique et sociale de Karl Marx*, Paris, Seuil, 1950, p. 67 et suiv.

8. *Les luttes de classes en France*, p. 70.

9. *Le capital*, K. Marx, Œuvres, 1, p. 1278.

10. *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, Paris, éd. sociales, 1948, p. 199. Le texte est publié dans le même volume que les luttes de classes.

1. *Le manifeste communiste*, Karl Marx, Œuvres, éd. M. Rubel, Paris, Pléiade, 1963, vol. 1, p. 182.

2. *Op. cit.*, p. 162-163, *Le capital*, Œuvres, 1, p. 1169. Voir aussi John Lewis, *The Life and Teaching of Karl Marx*, London, 1965, p. 102.

3. *La sainte famille*, *Collected Works*, 3, p. 113.

4. *Le capital*, passage cité, *Les luttes de classes en France*, p. 27.

milent les objets culturels qui les rendront aptes à la gestion de la plus value qu'ils soustraient aux ouvriers et à l'accumulation du profit. Ils assimilent également les valeurs qui confirment leur supériorité et justifient leur domination. Ce type d'éducation viserait à la culture générale sous la forme humaniste et scientifique. D'une manière générale, l'organisation de l'éducation par l'état bourgeois reflète la repartition des tâches propre à la société capitaliste.¹ La société bourgeoise est incompatible avec l'idée d'une culture générale des ouvriers. C'est pourquoi l'état bourgeois tend, consciemment ou non, à la leur refuser.²

L'état bourgeois représente une forme rationnelle de pouvoir politique à un degré plus élevé que l'état esclavagiste ou féodal. Ses institutions et son idéologie assurent plus efficacement la domination de la classe bourgeoise que la royauté féodale ne garantit celle des seigneurs et des maîtres des corporations. La rationalité inhérente à l'état bourgeois se manifeste dans sa tendance à cesser d'être un état chrétien. Selon la logique de son développement à laquelle il finit par s'adapter, il tend à devenir un état laïc. Engels, dans des textes contemporains à ceux de Marx, de la période étudiée ici, met en relief les contradictions inhérentes à la conception d'un état chrétien. Il reprend la critique du christianisme que l'on lit dans le chapitre final du *Contrat social* de Rousseau et qui se place à un point de vu purement politique.³ Le christianisme suppose que l'individu aspire à l'au-delà. Sa vie terrestre est une préparation pour sa vie au ciel après la mort. Par contre l'état ne peut fonctionner normalement, sans s'appuyer uniquement sur la contrainte que, si l'homme devient citoyen, se consacre aux affaires de la terre et y trouve son épanouissement et le sens de sa vie.

En outre, un état chrétien n'est concevable que si l'église est considérée comme supérieure à l'état. Le dogme représente la norme qui règle les décisions de l'état et la conduite des sujets. Cependant le chef de l'état chrétien, notamment le roi dans la monarchie chrétienne, exerce légalement ou en fait la fonction de chef de l'église. Ainsi l'église se trouve en réalité subordonnée à l'état, lequel lui est en apparence soumis. La religion est un instrument au service d'intérêts séculiers, qui lui sont en apparence

subordonnés.⁴ Le processus de laïcisation de l'état s'explique par la nécessité d'éliminer cette contradiction. Il est inévitable et manifeste le processus de rationalisation propre à l'état bourgeois.⁵ L'état bourgeois ne peut éviter ce processus que si il tente d'interrompre son propre développement et de revenir à l'état féodal. Cette tentative a été le trait caractéristique de la monarchie prussienne sous le règne de Frédéric Guillaume IV.⁶

On pourrait attribuer à Marx la thèse que la forme la plus rationnelle de l'état bourgeois est la démocratie parlementaire. La démocratie parlementaire est rationnelle dans le sens weberien du terme. Elle développe, du moins temporairement, les institutions et l'idéologie qui contribuent le plus efficacement à la domination de la bourgeoisie et à l'oppression de la classe ouvrière. L'efficacité de la démocratie parlementaire dure tant que la lutte de classes n'est pas intense et tant que l'exploitation de la classe ouvrière par la bourgeoisie n'est pas éprouvée comme insupportable par celle-là. La démocratie parlementaire permet, en tant qu'état constitutionnel, la réconciliation des diverses fractions de la bourgeoisie. L'idéologie démocratique se fonde sur le principe de la souveraineté du peuple. Elle prétend que le pouvoir politique traduit la volonté populaire ou tout au moins celle de la majorité, qui décide en quelque sorte au nom de la minorité. Les droits de l'homme, conçu abstraitement, sont censés être respectés. Cette idéologie est plus persuasive que l'idéologie monarchique dont l'irrationalité est évidente à l'ère de l'industrialisation, de l'expansion de la banque et du crédit et de la transformation des apprentis et compagnons des anciennes corporations ainsi que des paysans parcellaires en prolétaires. Ainsi la démocratie parlementaire a la possibilité, plus que d'autres formes de l'état bourgeois, de masquer la dure réalité de la lutte des classes, du moins provisoirement. C'est par rapport à cet aspect de la démocratie parlementaire que Marx fait allusion lorsqu'il emploie l'expression de «crétinisme parlementaire».⁷ Dans le cadre de la démocratie parlementaire, la classe ouvrière peut s'exprimer politiquement par un parti bourgeois et non prolétarien si sa conscience de classe n'est ni lucide ni intense. Elle peut même s'exprimer par une «synagogue» sans pouvoir réel qui ne manque pas de pro-

1. Cf. les remarques de Marx concernant la loi de Falloux sur l'enseignement, *Les luttes de classes en France*, p. 110-111. Ces remarques sont confirmées par l'opposition de G. Garnier, traducteur français de A. Smith, à l'idée d'une culture générale des classes populaires, qu'A. Smith ne refusait pas. *Le capital*, K. Marx, *Oeuvres*, 1, p. 905.

2. G. Cogniot, *Laïcité et réforme démocratique de l'enseignement*, Paris, ed. sociales, 1974, p. 25-30.

3. Frédéric Guillaume IV, *roi de Prusse*, *Collected Works*, 2, p. 363.

4. Op. cit., 2, p. 362.

5. *Centralisation et liberté*, *Collected Works*, 2, p. 356-359, cf. G. Cogniot, op. cit., p. 25.

6. F. Engels, *Frédéric Guillaume IV, roi de Prusse*, *Collected Works*, 2, p. 364-365.

7. Voir les remarques de Marx sur «le crétinisme parlementaire», *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 231-232. Sur la fonction de l'état politique qui le fait masquer la réalité sociale. Henri Lefebvre, *La sociologie de Marx*, Paris, 1966, p. 114.

clamer la conquête de la «terre promise».¹ Sous le gouvernement provisoire de la deuxième république française les représentants de la classe ouvrière, Louis Blanc et Albert, devinrent ministres sans pouvoir réel mais avec l'illusion de pouvoir reformer l'ordre social avec des mesures telles que la création d'ateliers nationaux, qui permettraient la suppression du chômage. Ces ministres jouèrent le rôle de boucs émissaires que la bourgeoisie rendit responsables de ses propres difficultés. La tendance de la démocratie parlementaire à dissimuler les conflits de classes se manifeste par des institutions comme le suffrage universel qui développent chez les ouvriers l'illusion d'exercer un pouvoir réel.²

Cependant l'exercice du suffrage universel précisément par la classe ouvrière permet d'affirmer que la démocratie parlementaire peut être un état rationnel, également dans le sens marxiste du terme. Autrement dit, elle rend possible l'élucidation du rapport entre l'état bourgeois et la structure sociale qu'il contribue à maintenir ainsi que les contradictions inhérentes à celle-ci. Le suffrage universel, tel que les Chartistes le revendiquent en Angleterre un peu plus tôt, est susceptible de permettre au prolétariat d'accroître sa puissance politique et d'influencer l'exercice et les décisions du pouvoir politique.³ Engels, qui souligne, peut être plus que Marx, cet aspect du suffrage universel, va jusqu'à admettre dans certains textes relatifs à la social-démocratie allemande, que la révolution socialiste peut être réalisée plus sûrement par des moyens parlementaires, dont le suffrage universel, que par les combats de barricades.⁴ Il ne faudrait pas assimiler cependant la position d'Engels à celle de Lassalle. Pour Engels, comme pour Marx, la révolution socialiste se définit par le fait que la classe ouvrière acquiert la possession des instruments de production et contrôle les rapports de production par l'exercice temporaire du pouvoir politique sans compromis avec les autres classes. Lassalle par contre semble admettre un tel compromis ainsi que la possibilité d'un socialisme d'état. Le suffrage universel peut jouer un rôle révolutionnaire lorsque sa revendication se trouve associée à des revendications susceptibles de développer la conscience de classe de la classe ouvrière.

Le caractère rationnel de la démocratie parlementaire devient évident dans la mesure où elle prend

l'aspect d'un état de droit. Le droit est sans doute un instrument répressif et idéologique au service de la bourgeoisie. Cependant Marx paraît admettre, dans divers textes sur la censure et autres institutions répressives en Prusse, datant des années 1842-1843, que l'état de droit est plus rationnel que l'état ayant recours à l'arbitraire. L'état de droit contrôle et réprime uniquement les actes selon des normes intelligibles, même si elles fonctionnent dans l'intérêt de la bourgeoisie. Les règles de la lutte des classes y sont relativement claires. Par contre l'état, qui a recours à la censure et à l'arbitraire, transforme le droit en négation du droit. Il aspire à contrôler et à réprimer les pensées et les mobiles des sujets plutôt que leurs actes. L'état se mue ainsi en un théologien, un philosophe ou même un oracle apollinien de Delphes. Puisqu'il n'existe aucune norme intelligible permettant d'évaluer les mobiles des sujets, le «commérage» se substitue au droit. L'état répressif verse dans l'illégalité, ce qui permet de le considérer comme irrationnel.⁵

Il semble inévitable que l'état bourgeois développe cette tendance et que la démocratie parlementaire, en général identifiée à l'état de droit, soit soumise à un processus de corruption. Engels paraît admettre le caractère inévitable de ce processus. Les partis de l'ordre périssent de la légalité. Par contre elle permet au parti révolutionnaire de prospérer.⁶ La démocratie parlementaire, en tant qu'instrument de la domination bourgeoise, a peu de chances de survivre. Elle crée les conditions de l'apparition de l'état bonapartiste tant que la conscience de classe et l'influence de la classe ouvrière sont faibles. Autrement elle crée les conditions de la mise en place du pouvoir ouvrier.

Bien que le 18 Brumaire de Louis Bonaparte soit une oeuvre autonome, les *Luttes de classes en France* sont une introduction historique, qui reconstitue les antécédents du coup d'état du 2 Décembre. La monarchie orléaniste est renversée en Février 1848. Le gouvernement provisoire républicain ne peut ni ne veut poser la question de la propriété des instruments de production au même de réduire le chômage et le dénuement affectant la classe ouvrière. La classe ouvrière est représentée par une commission qui siège au Luxembourg⁷ et s'efforce de l'apaiser avec la création des «ateliers nationaux». La commission du Luxembourg offre un alibi au gouvernement provisoire. Elle lui permet de dissimuler son incapacité de résoudre les conflits sociaux. Cette incapacité est due au caractère de classe de la seconde République, qui représente une coalition de toutes les fractions

1. *Les luttes de classes en France*, p. 46.

2. Henri Bortoli, op. cit., p. 67, voir aussi John Lewis, *The Life and Teaching of Karl Marx*, p. 140-141.

3. Engels, *La situation de la classe ouvrière en Angleterre*, *Collected Works*, 4, p. 518, Graeme Duncan, *Marx and Mill, Two Views of Social Conflict and Social Harmony*, Cambridge, 1973, p. 159.

4. *Introduction aux luttes de classes en France*, p. 29-35, Graeme Duncan, op. cit., p. 160.

5. Remarque sur le dernier règlement de la censure prussienne, *Collected Works*, 1, p. 122.

6. *Introduction aux luttes de classes en France*, p. 36.

7. *Les luttes de classes en France*, p. 46.

de la bourgeoisie.¹ Paradoxalement la République de Février tire du néant politique dans lequel avaient été plongés par la monarchie orléaniste les grands propriétaires fonciers. Comme la classe ouvrière et la petite bourgeoisie avaient eu l'initiative pendant les journées de Février, la conscience de classe de la classe ouvrière devient plus intense. Le gouvernement républicain, tout en se disant «social», ne peut que s'opposer à la classe ouvrière en s'appuyant inévitablement et d'une manière de moins en moins dissimulée sur les partis et les fractions les plus réactionnaires de la bourgeoisie.

La classe ouvrière et les couches petites bourgeoises, qui lui sont alliées, n'ont d'autre issue que la lutte armée. Le gouvernement républicain les écrase en Juin 1848 en appliquant les procédés de répression des guerres coloniales. Au fur et à mesure que le conflit entre le gouvernement républicain et la classe ouvrière devient plus intense, celui-ci est contraint de s'appuyer sur les ennemis les plus décidés de la classe ouvrière comme de la République, c'est-à-dire les partis monarchistes, qui apparaissent comme les partis de l'ordre. La politique de plus en plus réactionnaire et antirépublicaine de la deuxième république la met sous la dépendance des partis monarchistes et des grands propriétaires fonciers ainsi que de l'aristocratie financière qu'ils représentent.

En Décembre 1848 Louis-Napoléon est élu président de la république notamment avec les voix des paysans, qui détestent la monarchie et considèrent la république comme une revanche de la ville sur la campagne.² Le 2 Décembre 1851 Louis-Napoléon déclare l'Assemblée Nationale dissoute et assume le contrôle de tous les pouvoirs. Il justifie son coup d'état en invoquant le besoin de garantir l'ordre social menacé par les «partageux», ceux qui désirent «la promiscuité des femmes», la suppression de la famille.³ Simultanément, il promet de prendre des mesures en faveur des couches les plus déshéritées. Il accuse les partis monarchistes d'être indifférents à leur sort.⁴

Ce processus, analysé par Marx selon les procédés de ce qu'on pourrait nommer la microhistoire, éclaire les principaux traits de l'état bonapartiste, tel que Marx le conçoit. Le bonapartisme est une déformation de l'état bourgeois. Il représente une

phase de stagnation provisoire dans l'évolution de la société bourgeoise. Contrairement à ce que Proudhon pensait, il n'assure pas la transition au socialisme mais il ne montre pas non plus l'aptitude de la société bourgeoise à résoudre ses propres problèmes. Son trait principal pourrait s'énoncer ainsi. La bourgeoisie renonce à l'exercice direct du pouvoir politique afin de sauvegarder ses intérêts financiers sous leur aspect le plus sordide.⁵ La classe ouvrière se trouve épuisée, désorientée et sa conscience de classe affaiblie. Elle renonce provisoirement à la lutte pour son émancipation. En échange elle obtient la satisfaction de certaines revendications immédiates.⁶

Cet état de stagnation du conflit de classe entraîne une conséquence importante. Les deux classes principales que Marx distingue habituellement, la bourgeoisie et le prolétariat, tendent à se désagréger, ce qui s'explique par l'affaiblissement de leur conscience de classe. Cet affaiblissement doit à son tour être considéré comme la conséquence partielle d'une prospérité économique et financière temporaire, qui se manifeste vers 1849-1850. Les indices en sont l'abaissement des tarifs douaniers dans certains pays comme l'Espagne et le Mexique, le développement du commerce extérieur et l'augmentation du montant des transactions financières en France, où le crédit est concentré par la Banque de France, dont le trésor est augmenté. La France jouit d'une prospérité économique et financière remarquable dont la bourgeoisie désire le maintien. Elle est à la poursuite du profit et sa conscience de classe n'est pas particulièrement développée en ce moment. D'autre part la classe ouvrière est épuisée, surtout après les journées de Juin 1848, et aspire à un répit temporaire. Sa conscience et cohésion de classe se trouvent également affaiblies.⁷ D'ailleurs on pourrait attribuer à Marx la thèse que l'affaiblissement de la conscience et de la cohésion de classe de la bourgeoisie entraîne celle du prolétariat et réciproquement.

Cet aspect que prend la lutte des classes en France de 1848 à 1851 explique l'importance accrue du rôle des couches intermédiaires, auxquelles il est difficile d'attribuer le statut de classe parce que leur lien avec les instruments, les formes, les rapports et le processus de production n'est pas aisément définissable.

Dans la situation de 1848 à 1851 le sous-prolétariat joue un rôle plutôt politique que social pré-

5. *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 210-211, 213, 229-230, 243.

6. *Les luttes de classes en France*, p. 47-48. L'insurrection de Juin a été imposée par la bourgeoisie au prolétariat, il n'était pas mûr pour renverser la bourgeoisie, *les Luttes de classes en France*, p. 60.

7. *Les luttes de classes en France*, p. 121 et suiv.

1. *Les luttes de classes en France*, p. 45.

2. *Les luttes de classes en France*, p. 72, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 189.

3. *Les luttes de classes en France*, p. 143, 213, 243, 264, *Jean Dautry, 1848 et la deuxième république*, Paris, 1957, p. 316-317.

4. *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 249, «Bonaparte voudrait apparaître comme le bienfaiteur patriarcal de toutes les classes de la société», p. 265, *Jean Dautry*, op. cit., p. 295, 302, 303, 319, 334. Proudhon considère que, après le coup d'état du 2 Décembre 1851, la France est en plein socialisme.

pondérant. Selon Marx il s'agit de «roués, ruinés, aux moyens d'existence douteux et d'origine également douteuse, d'aventuriers et de déchets corrompus de la bourgeoisie,...» ainsi que d'éléments déclassés du prolétariat. Il s'agit d'une masse confuse, décomposée, flottante que les Français appellent «la bohème». Ces éléments sont recrutés pour former la société du dix-Décembre, c'est-à-dire le parti bonapartiste, pendant la présidence de Louis-Napoléon. Bien que la société du dix-Décembre se présente comme une institution de bien faisance et qu'elle soit officiellement dissoute en Novembre 1850, les éléments qu'elle réunit auront le contrôle direct du pouvoir dans l'état bonapartiste. Selon l'analyse de Marx, ils dictent indirectement à l'état bonapartiste les buts qu'il doit atteindre parce que ces buts coïncident avec les buts privés de Louis-Napoléon. Dans la mesure où cette coïncidence est réelle, Louis-Napoléon peut être considéré, d'après la formule de Marx, comme le chef du sous-prolétariat.¹ C'est d'ailleurs l'importance accrue du sous-prolétariat dans l'état bonapartiste qui permet de comparer le rapport entre le premier empire et l'état de Louis-Napoléon à celui d'une tragédie et d'une farce sur le même thème.

L'importance du rôle de ces éléments marginaux et déclassés s'explique aussi par le fait que l'état bonapartiste mène une politique opportuniste et aventurière, du moins à ses débuts puisque ses buts coïncident avec les buts privés de Louis-Napoléon. Le sous-prolétariat groupé dans la Société du 10 Décembre est un instrument plus souple pour la poursuite d'une telle politique qu'un parti conservateur du type traditionnel, comme p. ex. le parti légitimiste, représentant les grands propriétaires fonciers, ou le parti orléaniste, représentant l'aristocratie financière.

L'état bonapartiste constitue une malformation et dans une certaine mesure une corruption de l'état bourgeois, dont la démocratie parlementaire serait la forme «normale». Il cesse d'exercer une influence morale et plus généralement idéologique sur la société. Son existence contribue à ce que la bourgeoisie soit dépourvue de la sienne. Etant contraint de suivre une politique aventurière, il développe des tendances irrationnelles et anarchiques. Ainsi, il est de plus en plus contraint de s'appuyer sur des éléments que l'on pourrait qualifier, en utilisant le terme de Dürkheim, d'anomiques, c'est-à-dire dépourvus du sens de la participation aux valeurs collectives. Marx tend à réduire ce sens au sentiment de la solidarité de classe.

Le rôle prépondérant du sous-prolétariat dans l'état bonapartiste n'implique pas que la bourgeoisie se trouve complètement écartée de tout rapport avec le pouvoir politique. Comme cela a été signalé auparavant, la bourgeoisie renonce à l'exercice ou même au contrôle du pouvoir politique afin de conserver ses privilèges de classe, notamment la latitude de développer ses entreprises financières. Comme Marx l'indique en termes imagés, elle renonce à sa couronne pour conserver son coffre-fort. Evidemment elle ne renonce au contrôle direct du pouvoir politique que si celui-ci est exercé conformément à ses intérêts de classe. Ces intérêts tendent, sous le régime bonapartiste, à prendre une forme exclusivement financière.

Afin d'assurer à la bourgeoisie, notamment à l'aristocratie financière, la possibilité de développer sans entraves ses entreprises financières, l'état bonapartiste développe d'une manière excessive, pour ainsi dire disproportionnée, le pouvoir exécutif.² Le pouvoir exécutif réunit toutes les prérogatives variées et sans lien logique entre elles de la féodalité et de la monarchie absolue. Afin d'être en mesure de les exercer, il tend à développer une immense machine bureaucratique. Celle-ci, selon la description de Marx, occupe un demi million de fonctionnaires, qui s'appuient sur un demi million de soldats. La bourgeoisie obtient la possibilité de caser ses membres innocupés. Par contre le corps de la société française se trouve recouvert par une «membrane qui en bouche tous les pores». Autrement dit, la bureaucratie devient une sorte de corps autonome par rapport à la société bourgeoise, dont elle bloque l'évolution et en dernière analyse accélère le déclin.³ Les aspects pathologiques de l'état bonapartiste expliquent le fait qu'il est contraint de s'appuyer sur la «soldatesque ivre» et sur le sous-prolétariat afin d'être en mesure d'exercer le pouvoir politique. L'état bonapartiste développe donc une contradiction fondamentale. D'une part il accélère le déclin de la bourgeoisie, bien que ce processus soit latent. D'autre part, il lui offre en apparence et à brève échéance les conditions de sécurité qui lui permettent de développer ses entreprises financières.

L'explication historique et l'énoncé des traits principaux de l'état bonapartiste s'achève dans le *18 Brumaire de Louis-Napoléon* par l'indication des grandes lignes d'une explication sociologique de cet état. Cette explication consiste en l'énoncé des rapports de l'état bonapartiste avec la bourgeoisie, la classe ouvrière et les paysans. D'après le *18 Brumaire de Louis Bonaparte*, la bourgeoisie se différencie généralement en plusieurs couches ou, selon le terme de Marx, en plusieurs «fractions». La bour-

1. *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 19-221. John Lewis, *The Life and Teaching of Karl Marx*, p. 141.

2. *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 256-257.

3. Op. cit., p. 257.

geoisie comprend tout d'abord les grands propriétaires fonciers, qui continuent les anciens seigneurs féodaux ou bien proviennent de fermiers qui ont agrandi leur terre. A cette couche appartenent ceux qui vivent de rentes ou de revenus provenant d'immeubles, de mines de charbons, de forêts dont ils sont propriétaires.¹ Bien que prolongeant la structure sociale féodale, cette catégorie sociale s'intègre dans la bourgeoisie. Ce processus se réalise quand elle s'associe à l'aristocratie financière qui contrôle le système bancaire et le crédit en France vers le milieu du XIX^e siècle.

Les grands propriétaires fonciers dont l'expression politique est le parti légitimiste tolèrent l'état bonapartiste, sans toutefois l'appuyer activement, parce qu'il maintient l'ordre social basé sur la propriété des moyens de production. Ils possèdent le privilège de formuler l'idéologie officielle et de contrôler l'éducation et l'enseignement que l'état bonapartiste, du moins à ses débuts, tend à confier au clergé catholique. La loi Falloux sur l'enseignement exprime l'idéologie des grands propriétaires fonciers.² Leur idéologie, comme celle des seigneurs féodaux, insiste sur le caractère immuable de la nature humaine, dont le trait distinctif est l'inégalité des qualités intellectuelles et morales chez les individus. L'inégalité sociale est la conséquence de l'inégalité intellectuelle et morale entre les individus. Elle justifie la distinction des riches et des pauvres ainsi que l'application de mesures autoritaires ou répressives à l'égard des individus ou des groupes inférieurs qui n'acceptent pas leur soumission aux individus supérieurs ou à l'élite sociale. L'inégalité à la fois spirituelle, morale et sociale, est intimement liée à la nature humaine telle qu'elle a été voulue et créée par Dieu.³

La classe bourgeoise, dans son ensemble, tend à accepter cette idéologie qui est d'origine féodale. Elle renonce à la philosophie des lumières qui a été son instrument de lutte contre l'ordre féodal, au niveau des représentations intellectuelles et morales. Ce compromis de la bourgeoisie avec l'idéologie féodale se réalise lorsqu'elle doit affronter l'opposition de la classe ouvrière, autrement dit de la catégorie sociale dont les membres opèrent le plus souvent directement sur la matière et vivent d'une partie du produit de leur travail.⁴

La bourgeoisie comprend également la couche ou «fraction» que Marx appelle «aristocratie financière». Il s'agit surtout des banquiers et en général de ceux qui contrôlent le crédit. Leur expression politique est le parti orléaniste. Cette couche s'oppose surtout à des couches marginales, d'après Marx, notamment les petits boutiquiers ou les propriétaires d'ateliers plutôt qu'à la classe ouvrière proprement dite. La plus-value que l'aristocratie bancaire obtient par le prêt à intérêt et l'organisation du crédit provient des activités de ces couches marginales plutôt que du travail du prolétariat.

On pourrait également classer les industriels dans l'aristocratie financière, bien que Marx emploie parfois ce terme pour désigner exclusivement les banquiers, agents de bourse, etc. Les industriels représentent sous sa forme la plus nette la mentalité bourgeoise. Ils affrontent le plus vivement et s'opposent le plus nettement à la classe ouvrière. Ils obtiennent la plus value du produit du travail de l'ouvrier industriel, en lui abandonnant sous forme de salaire le strict minimum nécessaire à sa survie. Ce sont donc eux qui contribuent à la suppression des catégories sociales intermédiaires. Ils font taire des instruments, formes et rapports de production, des institutions et représentations qui constituent respectivement la base et la superstructure de la société féodale.⁵

La faiblesse relative, à la fois numérique et qualitative, de cette couche en France explique partiellement le phénomène bonapartiste dans ce pays. La France n'est pas un pays aussi industrialisé que l'Angleterre. L'aristocratie financière est surtout représentée par les banquiers, les agents de la bourse et du crédit. Elle est prépondérante en France. Cette catégorie sociale renonce facilement au contrôle du pouvoir politique, dans la mesure où un pouvoir exécutif puissant lui garantit la stabilité et l'ordre social nécessaire au succès de ses entreprises. Elle tolère donc l'état bonapartiste et renonce à influencer moralement ou idéologiquement la société. L'état bonapartiste peut ainsi donner l'impression de s'élever au dessus des conflits de classes et de posséder un certain degré d'autonomie. A cause de ce que l'on pourrait qualifier d'apolitisme de l'aristocratie financière l'état bonapartiste peut se présenter comme l'arbitre des divers conflits de classes.⁶ L'aristocratie financière, représentée par les banquiers, to-

1. *Les luttes de classes en France*, p. 26-28, Henri Bortoli, *La doctrine économique et sociale de Karl Marx*, p. 320, Michael Evans, *Karl Marx*, London, 1975, p. 81.

2. *Les luttes de classes en France*, p. 83-84, 86-87, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 111, 212-213, 253-254. Sur la loi Falloux, voir Jean Dautry, *1848 et la deuxième république*, p. 265-268.

3. Jean Kanapa, *La doctrine sociale de l'église et le Marxisme*, Paris, éd. sociales 1962, p. 59-69, 104 et suiv.

4. F. Ponteil, *Les classes bourgeoises et l'avènement de*

la démocratie, Paris, Albin Michel, Coll. Evolution de l'humanité, 1968, p. 17 et suiv. Sur les divers emplois du terme «prolétaire» chez Marx, voir Michael Evans, *Karl Marx*, p. 156.

5. *Le manifeste communiste*, *Oeuvres*, I, p. 164-167, Engels, *Introduction aux luttes de classes en France*, p. 27. Sur les couches constituant la classe bourgeoise, voir Michael Evans, *Karl Marx*, p. 80-81.

6. *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 241-243. Graeme Duncan, *Marx and Mill*, p. 133-134.

lère l'idéologie des propriétaires fonciers. Elle donne même l'impression de la respecter. Son comportement toutefois serait rationalisé et systématisé plutôt par une idéologie voltairienne, fortement teintée de scepticisme.

A la bourgeoisie tendrait parfois à s'intégrer ou seulement à s'associer la couche intermédiaire des petits bourgeois, qui ne constituent pas une classe, telle que Marx la conçoit. Ce sont les petits commerçants, boutiquiers, propriétaires d'ateliers qui continuent les maîtres des corporations féodales. A cette même couche appartiennent certaines professions libérales de caractère intellectuel, dont le subjectivisme et la poursuite de la liberté s'explique par le caractère indéterminé de leur situation sociale. Les petits bourgeois font partie de la bourgeoisie dans la mesure où ils possèdent certains instruments de production, des marchandises, des petits ateliers ou bien contribuent au fonctionnement des institutions nécessaires à l'organisation de la production capitaliste.

Pourtant, au fur et à mesure que se développe l'aristocratie financière et qu'elle contrôle le crédit, ces éléments sont contraints de se transformer sinon en prolétaires, du moins en salariés. Ceci est le cas pour ceux d'entre eux qui travaillent afin de rembourser leurs dettes ou même tout simplement l'intérêt des sommes empruntées.¹ Les petits bourgeois n'ont pas de rapport stable avec l'organisation de la production dans la société capitaliste. Ils tendent à assumer celles de la bourgeoisie ou bien celles des salariés. L'instabilité de leur situation sociale et de leur rapport avec l'organisation de la production explique le fait qu'ils sont particulièrement sensibles à la rhétorique, à la magie du verbe. Leur idéologie se réduit tantôt à l'anarchisme, à cause du subjectivisme qui les caractérise, tantôt à la vision plus ou moins utopique d'une harmonie sociale et d'une égalité absolue, relative aussi bien aux objets de possession et de consommation qu'aux droits civiques ou même à ceux de la «personne», conçue sous une forme abstraite et métaphysique.² Leur expression politique sous la deuxième République est le parti de la «Montagne», caricature de celui de 93. Leur chef est Ledru-Rollin.³

N'étant plus stimulés par le prolétariat défait et épuisé, surtout après Juin 1848, ils se transforment dans l'ensemble en satellites de la bourgeoisie ou bien ils développent une vision mystifiée de la lutte

de classes et la considèrent comme un conflit entre débiteurs et créanciers. Le second empire affairiste tendra à leur élimination. Ils ne pourraient jouer un rôle social actif qu'en s'appuyant sur un prolétariat conscient, même si par la suite ils devraient inévitablement entrer en conflit avec lui.⁴

Les petits bourgeois tolèrent l'état bonapartiste parce que les conditions qui leur permettraient de jouer un rôle social actif et spécifique n'étaient plus réunies après la défaite du prolétariat. Par ailleurs ils sont sensibles, à cause de l'instabilité de leur situation sociale, au messianisme napoléonien, à la démagogie de Louis Bonaparte et à ses prétentions d'extinction du paupérisme et de réalisation d'une parfaite harmonie sociale, comme cela est évident chez Proudhon. Les petits bourgeois acceptent plus ou moins consciemment l'état bonapartiste dans la mesure où les grands propriétaires fonciers et l'aristocratie financière se trouvent écartés du contrôle immédiat du pouvoir.⁵ Enfin l'état bonapartiste affirme être soucieux de la préservation de l'ordre social bourgeois. Pour cette raison il est plus ou moins inconsciemment accepté par les petits bourgeois, qui en dernier ressort craignent moins l'embourgeoisement que l'inévitable prolétarisation.⁶

Déjà avant la deuxième république la classe ouvrière se développe en France dans certains centres urbains comme la Croix-Rousse de Lyon mais surtout à Paris. Elle est en grande partie composée d'ouvriers qui travaillent aux ateliers de type artisanal, ou le processus de production est encore individualisé, et moins à l'industrie lourde, encore insuffisamment développée en France. Le caractère artisanal ou manufacturier de la production et le développement insuffisant du machinisme en France expliquent le fait que la conscience de classe de la classe ouvrière est insuffisamment développée. C'est pourquoi cette classe n'arrive pas à concevoir nettement des buts qui lui appartiennent en propre. Elle tend à suivre la petite bourgeoisie et s'exprime politiquement plutôt par le parti de Ledru-Rollin que par celui de Raspail, qui irait jusqu'à pousser le jacobinisme vers la transformation de la structure de classe de la société bourgeoise.

Ainsi la classe ouvrière, qui a cependant joué un rôle important lors des journées de Février 1848, lutte pour le maintien de la république, que la bourgeoisie trahit ou dont elle accepte la trahison, mais

4. Op. cit., p. 55, 63, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 195. Sur les tendances réactionnaires des petits bourgeois, voir B. Philias, op. cit., p. 539-540.

5. *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 189, 198-199, voir aussi *Les luttes de classes en France*, p. 39-40, 83, 85.

6. Graeme Duncan, *Marx and Mill*, p. 129, H. Bortoli, *La doctrine économique et sociale de K. Marx*, p. 326, n. 129, adopte une attitude sceptique en ce qui concerne la tendance de la petite bourgeoisie vers des attitudes réactionnaires.

1. *Les luttes de classes en France*, p. 63-66, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 189, 201.

2. Op. cit., p. 201. Voir aussi B. Philias, «La dimension politique dans la petite bourgeoisie», *Κατάθεση* 74, p. 516 à 547 (εκδ. Μπουκουμιάνη). Voir particulièrement sur l'idéologie petite bourgeoise les p. 534 à 537.

3. *Les luttes de classes en France*, p. 63.

non pour la révolution sociale.¹ Etant à la remorque de la petite bourgeoisie, la classe ouvrière française partage ses illusions, subit dans une certaine mesure la magie du verbe, prend les discours pour des actes, surestime l'importance de la création de la Commission du Luxembourg et celle des ateliers nationaux. L'avènement du bonapartisme s'explique partiellement par le fait que cette classe n'a pas encore suffisamment développé le sentiment que son conflit avec la bourgeoisie est inévitable.

Cette immaturité semble être dialectiquement liée avec celle de la bourgeoisie, dont il a été question plus haut. Elle s'explique par des facteurs déjà indiqués comme le développement insuffisant du machinisme et de la concentration industrielle en France ainsi que par une cause plutôt conjoncturelle, la prospérité économique apparente des années 1849-1850. Cette prospérité favorise un certain apaisement temporaire des conflits sociaux d'autant plus que la classe ouvrière parisienne est épuisée, surtout après les journées de Juin 1848. Le républicain Cavaignac l'a affrontée en tant qu'ennemie de la société et de la civilisation.² Ceux qui l'appellent à résister au coup d'état du 2 Décembre 1851 sont précisément ceux qui lui ont infligé la défaite sanglante de Juin 1848.

On pourrait en outre attribuer à Marx la thèse suivante. La passivité relative de la classe ouvrière face au 18 Brumaire de Louis-Napoléon s'expliquerait aussi par la prise de conscience du fait que sans ce coup d'état la restauration de la monarchie serait inévitable. En effet le régime républicain avait adopté une constitution monarchique et s'appuyait sur des généraux monarchistes comme Changarnier.³ La restauration de la monarchie prendrait la forme d'une réconciliation des deux partis monarchistes, les légitimistes et les orléanistes. Les deux couches de la grande bourgeoisie, les propriétaires fonciers et l'aristocratie financière, que les deux partis monarchistes représentaient respectivement, consolideraient leur union qui à plus ou moins brève échéance serait désastreuse pour la classe ouvrière.⁴

Marx revient souvent, aussi bien dans les *Luttes de classes en France* que dans le *18 Brumaire de Louis Bonaparte* sur les paysans et sur l'appui qu'ils offrirent au bonapartisme. En France la propriété paysanne est «parcellaire».⁵ Les paysans parcellaires ne constituent pas une classe sociale à cause des traits spécifiques de la production et de l'explo-

tation agricole en France au milieu du XIXe siècle. La propriété paysanne est morcelée et isolée des autres, notamment à cause du mauvais état des communications. Le mode de production agricole entraîne l'isolement des exploitations parce que chacune d'elles tend à se suffire à elle-même. En outre, il ne permet aucune division du travail qui en montrerait la complémentarité de ses divers moments et favoriserait ainsi le développement du sentiment de solidarité de classe. Tant qu'il s'exerce dans le cadre de la propriété parcellaire, le mode de production agricole ne permet pas l'utilisation de méthodes scientifiques. D'où le fait qu'il ne favorise «aucune diversité de développement, aucune variété de talents, aucune richesse de rapports sociaux». Les paysans ne communiquent pas réellement entre eux. Chaque propriété agricole s'ajoute extérieurement aux autres comme les «pommes de terre dans un sac». Leur principal contact est avec la nature. On pourrait attribuer à Marx l'idée qu'ils la considèrent comme une sorte de destin qui décide arbitrairement de leur sort. Ils tendent à transposer à l'état l'expérience qu'ils ont de la nature. Ainsi ils le considèrent comme un agent tout puissant, plus ou moins personnalisés, qui peut réaliser soit le bien soit le mal absolu. C'est pourquoi ils tendent à accepter le mythe napoléonien et l'état bonapartiste qui l'invoque.

L'isolement psychologique et moral que provoquent chez les paysans les particularités du mode de production et du rapport de production, c'est-à-dire de la propriété agricole en France au milieu du XIXe siècle, expliquent le fait que la conscience de classe n'est pas développée chez eux. A ce point de vue, il est difficile de les considérer comme une classe particulière. Le manque de conscience de classe chez les paysans explique l'absence d'un appareil politique qui l'exprimerait. Ainsi les paysans sont incapables de s'organiser politiquement. Ils remettent instinctivement la défense de leurs intérêts à un homme providentiel, en l'occurrence à Louis-Napoléon.⁶

L'explication du bonapartisme, telle que Marx le conçoit, constitue une contribution importante à sa théorie de l'état ou du pouvoir politique organisé. Le cas du bonapartisme montre que la classe dominante ne contrôle pas toujours le pouvoir politique et ne lui dicte pas directement ses décisions. Dans certains cas, elle les tolère dans la mesure où elles protègent ou du moins ne s'opposent pas à ses privilèges de classe, notamment à la propriété des instruments de production. L'idéologie que développe le pouvoir politique peut contredire celle de certaines

1. *Les luttes de classes en France*, p. 47, 55, 71, *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 200-201, 243.

2. *Les luttes de classes en France*, p. 65.

3. *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 189. Voir aussi Jean Dautry, *1848 et la deuxième république*, p. 279.

4. *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 255.

5. *Op. cit.*, p. 257.

6. *Op. cit.*, p. 258. On pourrait comparer ces analyses à celle de M. Halbwachs, *Esquisse d'une psychologie des classes sociales*, Paris, 1955, p. 69, 72 et suiv.

couches de la classe dominante. L'état bonapartiste développe une idéologie à certains égards insuffisamment incohérente, à la fois «socialiste», au jugement de Proudhon, et justifiant l'ordre établi, qui ne lui permet pas de rationaliser ses décisions. La classe dominante peut accepter ou du moins tolérer une idéologie qui ne rationalise pas complètement son comportement de classe. L'idéologie bonapartiste n'est pas complètement identique à celle des propriétaires fonciers, ou à celle de l'aristocratie financière. D'autre part, l'idéologie qui inspire la politique scolaire de l'état bonapartiste n'est pas celle qui rationalise intégralement sa politique extérieure ou la faveur qu'il accorde à la libre entreprise et à la concentration industrielle.

La lutte des classes peut prendre des formes extrêmement variées. Elles ne correspondent pas complètement au schéma indiqué dans le *Manifeste du parti communiste*. Celui-ci réduit la lutte des classes à celle qui oppose les «opresseurs» et les «opprimés». ¹ Pendant la Monarchie orléaniste la lutte des classes apparente serait celle qui oppose les grands propriétaires fonciers et l'aristocratie financière, la lutte latente serait celle qui oppose les petits bourgeois et les prolétaires aux deux couches de la grande bourgeoisie. Ce processus continue pendant la phase démocratique de la deuxième république, avant que celle-ci ne soit contrôlée par les partis monarchistes. Le Bonapartisme, en tant que tel, implique l'influence accrue des couches intermédiaires, notamment des paysans. Tant que l'exploitation paysanne reste parcellaire, les paysans servent en définitive les buts de l'aristocratie financière. D'une manière générale, tant que la conscience de classe de la classe opprimée n'est pas suffisamment développée, celle-ci, qui n'est que potentiellement une classe, considère les buts d'une couche de la classe dirigeante comme identiques aux siens propres et lutte pour les réaliser. Cette lutte cependant contribue à l'émancipation de la classe opprimée et à la prise de conscience de ses buts propres.

Le *18 Brumaire de Louis Bonaparte* représente une contribution importante à la clarification du concept de classe sociale chez Marx. Certains sociologues, comme p. ex. P. Sorokin, considèrent ² que ce concept demeure vague et indéfini. Il est vrai qu'on n'en trouve pas chez Marx une définition formelle «per genus et species». On pourrait cependant déduire, à partir des indications du *18 Brumaire* sur les paysans, quelques caractères que doit avoir un groupe social pour pouvoir être considéré comme une classe. Une classe se distingue d'abord par la forme de propriété des moyens de production. Si les paysans sont

privés de leur propriété parcellaire, ils cessent de se distinguer des prolétaires. Si ils parviennent à agrandir leur propriété ils ne se distinguent pas des grands propriétaires fonciers. La classe se définit également par son rapport avec le travail productif. Les paysans ne constituent pas une classe parce qu'il n'ya pas chez eux de répartition rationnelle des tâches. La grande bourgeoisie se sert du travail des prolétaires en vue de l'accumulation du profit. Du rapport de la classe avec la propriété des moyens de production et avec le processus de production résulte un troisième trait distinctif, la conscience de classe, c'est-à-dire la conscience plus ou moins nette de sa solidarité, de ses intérêts propres et de son opposition à la classe rivale. La conscience de classe s'exprime par l'idéologie qui pourrait être définie «comme un système d'opinions, qui sur la base d'un système choisi de valeurs conditionne les attitudes et comportements humains, relatifs aux objectifs acceptés du développement de la société, du groupe social ou de l'individu». ³ D'autres caractères, comme le revenu ou le genre de vie, peuvent distinguer une classe d'une autre mais ne suffisent pas pour qu'un groupe social soit considéré comme une classe. Les analyses du 18 Brumaire montrent que la bureaucratie n'est pas une classe sociale mais une institution qui permet à la bourgeoisie d'exercer sa domination lorsqu'elle renonce à contrôler directement l'exercice du pouvoir politique. Il semble que le phénomène bureaucratique suppose la lutte de classes mais aussi le fait que chacune des deux principales classes est incapable de promouvoir ses buts propres.

Les *Luttes de classes en France et le 18 Brumaire de Louis Bonaparte* permettent d'expliquer le fait paradoxal en apparence que la classe opprimée utilise les concepts ou les thèmes élaborés par la classe dominante afin de formuler son idéologie. La classe opprimée utilise les concepts et les thèmes légués par la tradition historique, donc ceux de la classe dominante, dont la suprématie était absolue pendant la période historique antérieure mais tend à être réduite, au fur et à mesure que la classe opprimée développe plus nettement la conscience de son intérêt propre. Au fur et à mesure que ce processus se réalise, les instruments conceptuels empruntés par la classe opprimée à la tradition historique acquièrent un sens nouveau, susceptible de promouvoir les buts propres à la classe opprimée et adapté à la nouvelle situation historique. Ainsi la classe ouvrière sous la deuxième république, le second empire et même la Commune, utilise les thèmes jacobins. La dialectique hégélienne, sous la forme inversée

1. *Manifeste communiste, Oeuvres*, 1, p. 160-161.

2. P. Sorokin. Voir les remarques plus lucides de M. Evans, *Karl Marx*, p. 80.

3. Selon la formulation d'Adam Schaff, *Structuralisme et Marxisme*, p. 86.

que lui donne Marx, prend le sens qui correspond à la conscience de classe que tend à développer la classe ouvrière à l'ère de la concentration industrielle et de l'accumulation capitaliste.

L'intérêt que Marx porte à l'évolution historique et sociale de la France du milieu du XIXe siècle est peut être dicté par des mobiles de polémique, quoiqu'il s'efforce de différencier son point de vue de celui de Victor Hugo qui, dans *Napoléon le Petit*, «se contente d'invectives amères et spirituelles contre l'auteur responsable du coup d'état».¹ Quelle que soit l'influence du point de vue polémique sur les analyses de Marx son but est de montrer «comment la lutte des classes créa des circonstances et une situation telles qu'elle permit à un personnage médiocre et grotesque de faire figure de héros».² Le fait que le 18 Brumaire continue la *Lutte de classes en France* montre que Marx adopte simultanément le point de vue historique et sociologique pour expliquer le bonapartisme. En somme Marx ne s'oppose pas à Proudhon parce que celui-ci considère le bonapartisme comme «le résultat d'un développement histo-

rique antérieur»³ mais parce que la «construction historique (de Proudhon) se transforme en une apologie du héros du coup d'état». Comme cela résulte des analyses qui précèdent, la perspective historique chez Marx permet de rendre intelligibles et de vérifier les résultats de l'explication sociologique. Il n'y a donc aucune raison d'opposer le point de vue historique au point de vue sociologique ni d'affirmer le conflit de la pensée de Marx avec l'«historicisme». Certains auteurs contemporains, qui insistent sur ce prétendu refus de l'«historicisme» chez Marx, identifient sans raison valable l'«historicisme» à une conception finaliste ou même eschatologique de l'histoire que Marx sans doute n'accepte pas.⁴

L'explication du bonapartisme que l'on peut dégager des analyses du 18 Brumaire confirme en somme le principe méthodologique fondamental de Marx d'après lequel l'histoire serait la science fondamentale de l'homme comme être à la fois naturel, «générique», c'est-à-dire déterminé par ses sens, et social.⁵

3. Op. cit., p. 171.

4. Voir sur cette conception téléologique de l'histoire et la critique Althusserienne, R. Aron, *Marxismes imaginaires, d'une sainte famille à l'autre*, Paris, 1970, p. 230 et suiv.

5. *L'idéologie allemande*, K. Marx, *The German Ideology*, edited and introduced by C. Arthur, London, 1974, p. 48-49

1. *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*, p. 171.

2. Op. cit., p. 172.